

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-317 du 14 novembre 1978

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie
et de l'Artisanat, de l'intérim
du Camarade Isidore AMOUSSOU,
Ministre des Finances pour compter
du 14 novembre 1978.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la
Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouverne-
ment et le Décret N° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement modifié par le Décret N° 78-174 du 6 juillet
1978 ;

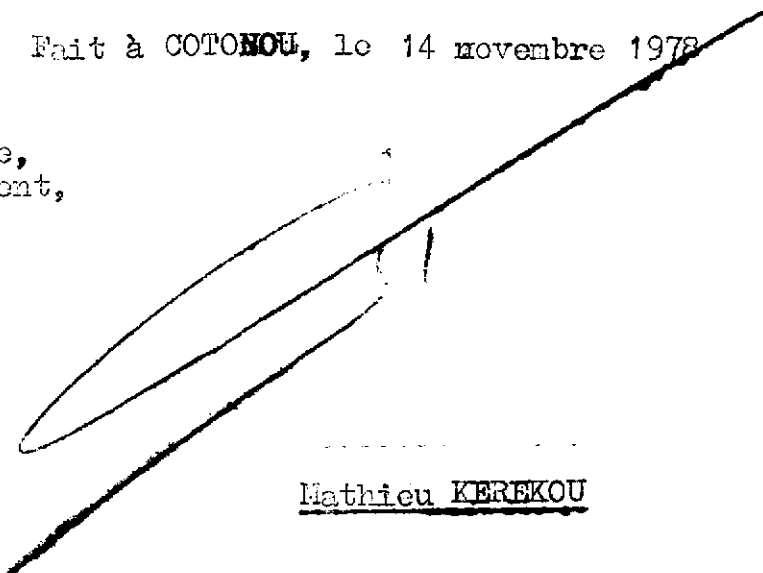
D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - pour compter du 14 novembre 1978, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assurera l'intérim
du Ministre des Finances, pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 novembre 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPE 4 SGG 4 MIA-MF 6 Autres Ministères 13
DPE-INSAB-DAJL 6 IGE-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 7 BCP 1 UPE-FASJEP 4 BN 2
JORPE 1.-